



## Urgent problème mesure carrez

Par **SAND**, le **09/05/2011** à **16:10**

Bonjour,

Je souhaite revendre mon appartement, mais je m'aperçois que lors de mon achat la mesure carrez est de 57 m<sup>2</sup> OR une partie de mon étage appartient à la copropriété soit 7 m<sup>2</sup>. Aujourd'hui je souhaite revendre mon bien mais la surface n'est pas la même qu'au moment de mon achat.

J'ai acheté l'appartement il y a 5 ans est-il possible pour moi d'avoir recours pour vice caché auprès du notaire ou de la personne qui m'a vendu le bien ?